

WARAA

Les Vainqueurs

Programme d'éclairage public au Togo
Plusieurs villes et villages
éclairés depuis 2009 ^{P2}



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 26 Mars 2015 N° 064 - Prix 250 F CFA

Le vrai visage de Jean Pierre Fabre enfin démasqué
L'UFC publie un mémorandum qui avilit l'homme ^{P5, 6, 7}



Résurgence des actes inciviques et antipatriotiques au TOGO ^{P4}
De la nécessité de redoubler d'ardeur dans la conscientisation du monde scolaire
Scrutin du 15 avril prochain

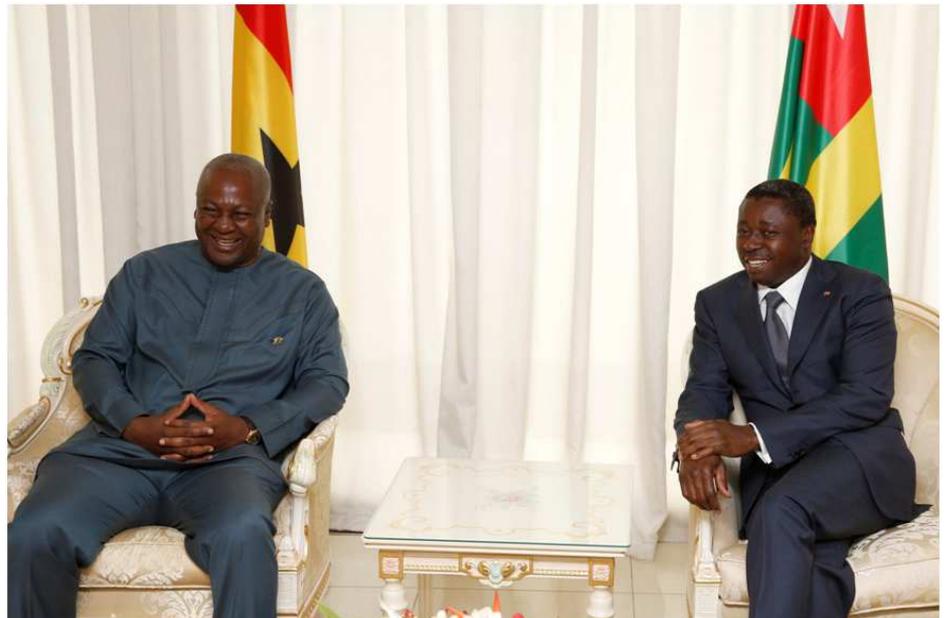
La CENI a réceptionné le spécimen du bulletin de vote mardi dernier ^{P3}



Pour un accompagnement des médias au processus électoral

L'OTM forme les animateurs des émissions débats et interactives ^{P2}

Evolution du processus électoral



La CEDEAO propose une rallonge de dix jours ^{P3}
Les "ODDH" et le front Tchoboé désavoués

Les professionnels des médias et les artistes ont désormais une mutuelle
MUAJ-TOGO officiellement lancée à Lomé par le Premier Ministre M. Ahoomey-Zunu ^{P4}



Programme d'éclairage public au Togo Plusieurs villes et villages éclairés depuis 2009

Le programme de réhabilitation et de réaménagement des infrastructures routières amorcé par le Chef de l'Etat depuis sa prise du pouvoir marche de pair avec le programme d'éclairage public. Une chose est d'avoir des routes bien retapées qui respectent les normes internationales mais une autre chose est de les éclairer pour permettre aux usagers de se déplacer confortablement à tout moment, même la nuit. Conscient de cet aspect, le gouvernement a entamé en 2009, le programme d'éclairage public. Aujourd'hui, de sources proches du ministère des mines et de l'énergie, l'éclairage public a connu une évolution probante en passant à 197 km pour les villes et 353 km pour les localités rurales. Plusieurs villes, villages et quartiers de la ville de Lomé ont bénéficié d'une telle initiative. En 2011, 13 rues de la ville de Lomé pour une longueur totale de près de 19,6 Km ont bénéficiés de l'éclairage public. Il s'agit notamment des axes: Rue du Grand séminaire, Rue Sagbado, Rue Notre Dame, Portion



de la Rue Be PadeSouza, Rue 129 Aflao-Gakli, Cité Millénium, Rue Kilémou, Rue de la Nouvelle Présidence, Rue de France, Avenue François MITTERAND, Avenue calais, Avenue Charles de Gaulle, Avenue Sarakawa. Grâce à ce programme, les chefs-lieux de préfecture ont été électrifiés. Dans le cadre de la poursuite de l'électrification rurale, les nouveaux villages électrifiés bénéficient systématiquement de l'éclairage public des rues et des infrastructures communautaires. Rien qu'à prendre la capitale Lomé où l'électrification publique a nettement progressé, on peut affirmer que c'est un projet qui renferme plusieurs avantages. En effet, la nuit ne sonne plus la fin des activités économiques de la journée.

Plusieurs personnes développent des activités génératrices de revenus sous les lampadaires et ne rentrent chez eux qu'à l'aube avec un bon chiffre d'affaire. Cette présence humaine assez permanente dissuade alors en partie les voleurs. C'est une politique qui a permis également de renforcer la sécurité dans la ville de Lomé, de réduire les accidents de circulation. Pour couronner le Tout, la capitale est devenue plus belle la nuit avec ses voies refaites et bien électrifiées. Pour l'heure, ce programme continue dans d'autres villes et villages. C'est le lieu aussi de rappeler à la population au respect et à la protection des réalisations du gouvernement qui en fin ne profitent qu'aux populations.

Jack NUKUNU

Pour un accompagnement des médias au processus électoral L'OTM forme les animateurs des émissions débats et interactives

Au cours de la période électorale, les émissions débats et interactives bénéficient d'une grande audience. Il revient alors aux animateurs de ces débats de faire preuve de professionnalisme. Pour permettre à ces acteurs de mieux accompagner le processus électoral en cours pour qu'il se déroule dans la

SIZING, cette formation s'inscrit dans le cadre du monitoring que l'OTM fait en période électorale. Jusqu'à la fin de cette journée donc les participants à cette formation venus de tous les coins du pays vont être outillés sur les techniques de conception, de préparation et de gestion de leurs



paix, l'Observatoire Togolais des Médias a initié un atelier de formation en leur faveur. Placé sous le thème « conception, préparation et gestion d'une émission débat interactive » cet atelier de deux jours qui a démarré hier est financé par le PNUD. Selon le président de l'OTM, Augustin

émissions. Pour rappel, la HAAC avait déjà formé les animateurs des émissions débats et interactives à Kpalimé. Cette seconde formation initiée par l'OTM leur permet alors de mieux s'outiller pour mieux préparer leurs émissions.

La Rédaction

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68 22-25-47-39 22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Evolution du processus électoral

La CEDEAO propose une rallonge de dix jours

Les "ODDH" et le front Tchoboé désavoués

Le président en exercice de la CEDEAO, le Chef de l'Etat ghanéen, John Dramani Mahama à la tête d'une délégation de haut niveau en séjour de bon office au Togo, a demandé à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral de s'accorder une rallonge de dix jours dans le but de parfaire l'élection présidentielle de 2015.

Cette demande du leader ghanéen se situe dans la volonté des partenaires du Togo de s'impliquer davantage dans le processus électoral afin de faire tomber la tension et de redonner confiance aux acteurs.

Rappelons que l'élection pré-



sidentielle est contestée par une partie de la classe politique togolaise et les ODDH pour des raisons diverses et variées. Pour les uns, la liste électorale n'est pas fiable et regorgerait de doublons,

d'électeurs mineurs ou d'étrangers. Pour les autres c'est tout le processus dans son entièreté

qui doit être récusé pour cause de dysfonctionnements trop criards et surtout de l'absence de réformes politiques.

La proposition de la CEDEAO de repousser le scrutin de dix jours permettra donc aux experts de la francophonie, venus sur invitation du gouvernement, de disposer du temps matériel pour revoir le fichier électoral afin de le rendre plus crédible.

Cette position des partenaires du Togo met en porte-à-

faux les contestataires de l'élection de 2015 notamment le front Tchoboé et les ODDH qui doivent, à présent, comprendre que l'opinion internationale est décidée d'accompagner jusqu'au bout l'Etat togolais dans sa marche irréversible vers l'enracinement de la culture démocratique. Ils doivent dès maintenant réviser leur stratégie et leur posture.

SENA LE LIBRE PENSEUR

COMMUNIQUE

1. Dans le cadre des efforts visant à renforcer le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest et à relever, grâce à des concertations périodiques, les défis politiques, économiques et sociaux auxquels sont confrontés nos pays, le Président de la République du Ghana, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Son Excellence Monsieur John Mahama Dramani a entamé une tournée dans les Etats membres où des scrutins importants sont programmés.

2. A ce titre, le Président en exercice de la CEDEAO a effectué ce jour, 24 mars 2015, une visite d'amitié et de travail à Lomé (Togo). Cette visite a permis de procéder à des échanges avec l'ensemble des acteurs du processus électoral afin de prendre en compte les vues des uns et des autres pour garantir le bon déroulement de l'élection, dans un climat serein et apaisé.

3. Ainsi, au cours de son séjour, le Président en exercice de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur John MAhama Dramani a eu une séance de travail avec le Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Le Président en exercice de la CEDEAO a également conféré avec les autres candidats à la prochaine élection présidentielle, ainsi qu'avec les membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

4. Abordant la question de la prochaine élection présidentielle au Togo avec l'ensemble des parties prenantes, le Président en exercice de la CEDEAO a pris bonne note du déroulement du processus électoral en cours et a formulé le vif souhait que les efforts déployés puissent être poursuivis pour la tenue du scrutin présidentiel dans un climat apaisé et dans la transparence, afin de permettre au peuple togolais de poursuivre son développement économique et social dans un esprit de cohésion et de concorde nationale.

5. Au cours des échanges, le Président en exercice de la CEDEAO a pris acte des mesures prises par le Gouvernement en vue de sécuriser l'ensemble du processus électoral. Il a également pris bonne note des préoccupations formulées par certains candidats et qui ont trait, notamment, aux listes électorales et aux bulletins de vote.

Il a à cet égard exhorté l'ensemble de la classe politique à apporter tout son concours, dans un esprit républicain pour le succès de la prochaine élection présidentielle.

6. Le Président en exercice de la CEDEAO a dans cette perspective encouragé tous les acteurs politiques à coopérer pour le succès de la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) mandatée, à la demande du Gouvernement, pour la consolidation des listes électorales.

7. S'agissant des préoccupations relatives aux bulletins de vote, le Président en exercice de la CEDEAO a exhorté la CENI à mettre à la disposition des partis politiques, les spécimens des bulletins de vote, pour faciliter la formation et la sensibilisation des électeurs au vote.

8. A l'issue de ses différents entretiens avec l'ensemble des parties prenantes et dans le souci de décrire l'atmosphère à la veille de la campagne électorale et de faciliter les derniers réglages techniques nécessaires au parachèvement du processus électoral, le Président en exercice de la CEDEAO a proposé à l'attention des autorités togolaises un léger report de dix(10) jours de l'élection présidentielle initialement fixée au 15 avril 2015.

9. Enfin, le Président en exercice de la CEDEAO a réitéré la nécessité pour les acteurs politiques de prendre toute la mesure de la responsabilité qui leur incombe dans la préservation de la paix sociale et de la cohésion nationale. Il a émis le vif souhait que tout soit mis en œuvre pour consolider, au Togo comme dans l'ensemble des pays de notre espace communautaire, les principes de démocratie, de bonne gouvernance, de paix et de sécurité tels que prévus dans les textes pertinents de la CEDEAO.

Fait à Lomé le 24 mars 2015.

Scrutin du 15 avril prochain

La CENI a réceptionné le spécimen du bulletin de vote mardi dernier



Le Président de la CENI, entouré des membres de l'institution, a présidé ce mardi 24 mars la cérémonie officielle de réception de 500 000 exemplaires du spécimen du bulletin de vote commandés par la CENI, dans le cadre de l'élection présidentielle du 15 avril 2015.

La réception du spécimen du bulletin de vote marque une étape importante dans la mise en œuvre du chronogramme de la CENI et le processus électoral en général, a rappelé M. Tabiou. Le spécimen est conçu de la même façon que le bulletin de vote qui sera utilisé le jour du scrutin, a-t-il précisé. Il comporte essentiellement les nom et prénoms des candidats, leur photo, les logos des partis et une case dans laquelle l'électeur

pourra marquer son choix. Le spécimen de bulletin est destiné aux candidats qui l'utilisent comme support visuel et pédagogique au cours des réunions de campagne avec l'électorat.

Tabiou a ensuite rappelé à l'attention des électeurs qu'ils pourront marquer leur choix en apposant leur empreinte digitale, dans la case réservée à cette fin, ou sur le nom, sur le logo ou sur la photo de leur candidat.

Selon les dispositions de l'article 68 du code électoral, la campagne électorale est déclarée ouverte 15 jours francs avant la date du scrutin et s'achève 24 heures avant le jour du scrutin.

Source : CENI

Résurgence des actes inciviques et antipatriotiques au TOGO

De la nécessité de redoubler d'ardeur dans la conscientisation du monde scolaire

Les actes inciviques, l'on en rencontre au quotidien. Mais ces derniers moments, il ya une certaine amplification de ces actes qui n'honorent pas notre pays. Malgré les efforts du gouvernement dans l'éducation et la sensibilisation de masse, certains compatriotes rament à contre courant en posant des actes répréhensibles, à la limite inhumains. Les emblèmes du pays notamment le drapeau national sont foulés au pied par certains élèves en marge des manifestations consécutives aux grèves sauvages que les responsables de la STT lancent depuis plus d'un mois. Le drapeau, c'est le symbole de la nation et l'attaque

comme l'ont fait des élèves à Dapaong, c'est s'attaquer au pays entier et aucun motif ne saurait justifier un tel comportement. En plus de tout ça, et pour des raisons encore inconnues, les mouvements d'humeur des élèves les ont conduit à barricader des routes notamment la Nationale N°1 (Dapaong et Gléyi). Tous ces comportements ne sont pas de nature à contribuer à la formation des citoyens responsables capables de construire une société forte. Il y a longtemps que les togolais ont perdu des reflexes de bon citoyen et le gouvernement conscient de cette situation multiplie des actions dans le sens de bouscu-

ler les consciences. D'ailleurs l'institution de la journée TOGO propre chaque 1^{er} samedi du mois par le gouvernement s'inscrit dans cette dynamique. C'est donc une initiative louable mais le gouvernement doit aller au-delà et veiller au renforcement de l'enseignement de l'éducation civique à l'école. C'est à la base qu'il faut former les citoyens respectueux des principes et valeurs républicains. En attendant, les actes de vandalisme perpétrés dans les écoles ou ailleurs par les élèves ou non doivent cesser pour que l'année académique puisse aller à terme.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Ces derniers temps, il nous a été donné de constater que des individus, pour des raisons non avouées, se livrent à des actes inciviques et anti patriotiques inacceptables, lors des différentes manifestations de rue organisées de façon spontanée ou non dans certaines localités du pays. C'est ainsi que souvent certains individus n'hésitent pas à s'en prendre aux symboles de l'Etat, notamment le drapeau national généralement hissé au palais de chefs cantons ou dans les écoles. Par endroits, le drapeau national est soit descendu et déchiré, voire brûlé, soit remplacé par celui d'un autre pays.

Ces différents actes inciviques extrêmement graves qui n'honorent pas notre pays ont été observés dans plusieurs localités sur le territoire national.

Le gouvernement condamne vigoureusement ces actes ignobles et rappelle à l'attention de toute la population que le drapeau national est sacré et ne doit sous aucun prétexte, et quelles que soient les situations, faire l'objet d'atteinte de quelque nature que ce soit.

Il rappelle à l'ensemble de la population que de tels actes, qui exposent leurs auteurs à la rigueur de la loi, seront désormais sévèrement punis.

Il invite les uns et les autres au respect inconditionnel des valeurs civiques, morales et citoyennes, preuve de notre maturité et de notre sens patriotique.

Le Gouvernement

Les professionnels des médias et les artistes ont désormais une mutuelle MUAJ-TOGO officiellement lancée à Lomé par le Premier Ministre M. Séléagodji Ahoomey-Zunu

La Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUAJ) a été officiellement lancée vendredi à la grande salle de la Paroisse Universitaire Saint Jean Apôtre de Lomé par le premier ministre M. Séléagodji Ahoomey-Zunu.

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) M. Kokou Tozoun, la ministre de la communication Mme Germaine Kouméalo Anaté, la directrice générale de la Délégation de l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) Mme Ingrid Awadé ainsi que d'autres membres du gouvernement et des représentants des partenaires techniques et financiers du Togo ont pris part à cette cérémonie. Étaient aussi présents:

des artistes, des représentants des organisations de presse et journalistes de toutes les régions.

Initiée par le ministère de la communication en partenariat avec la DOSI, la MUAJ est un outil important qui se donne pour mission d'aider les artistes et les professionnels des médias acteurs du monde culturel et journalistique à mieux vivre de leur profession. La MUAJ veut contribuer à améliorer de manière assez significative, les conditions de vie et de travail des professionnels de ces deux secteurs.

La MUAJ a aussi pour rôle d'amener les professionnels des médias aussi bien que les artistes au « professionnalisme » dans l'exécution de leurs missions.



«La Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo se présente aujourd'hui comme un outil à double rôle qui les interpelle par rapport à leur responsabilité sociale, mais aussi comme des agents économiques qui doivent œuvrer au travail bien fait, tout en respectant les normes éthiques et déontologiques qui régissent chacune de leur corporation. Le lancement de la MUAJ fait donc d'eux désormais, des acteurs

financièrement autonomes et rigoureux dans l'exercice de leur métier», a indiqué le Premier ministre.

A Mme Anaté d'ajouter que «la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo est l'une des réponses les plus appropriées aux besoins de ces deux acteurs, mais également répondant aux objectifs du gouvernement de les accompagner dans cette quête du mieux-être».

Pour la directrice de la

DOSI, « la MUAJ est un cadre de concertation où se retrouveront ces deux acteurs pour débattre de leurs problèmes, afin de trouver des solutions idoines.

La MUAJ leur assurera un métier sécurisé avec la possibilité de reconversion et leur procurera un certain nombre de services en termes d'assurance maladies et de réduction de la précarité. La MUAJ se constitue de trois structures provisoires que sont : un conseil d'administration, un conseil de surveillance et un comité exécutif.

Les artistes et les journalistes sont majoritairement représentés au sein de ces trois instances.

Savoirnews/WARAA

Le vrai visage de Jean Pierre Fabre enfin démasqué L'UFC publie un mémorandum qui avilit l'homme

A quelques jours du démarrage de la campagne pour la présidentielle du 15 avril prochain, l'UFC publie un document qui discrédite son militant prodige Jean Pierre Fabre. Il s'agit d'un mémorandum intitulé « Jean Pierre Fabre, l'obstacle à l'alternance pacifique ». Selon le bureau du parti au palmier rouge, il était important de montrer au peuple togolais le vrai visage de celui qui prétend diriger le pays. « Le silence face au rendez-vous crucial du prochain scrutin présidentiel, serait un crime contre le peuple qui a besoin de savoir, d'être éclairé sur le choix utile à son intérêt. C'est la raison d'être de toutes les révélations de ce mémorandum, qui seront suivies d'autres. », peut-on lire dans ce document. Ce document retrace l'entrée de Fabre dans l'UFC, la façon dont il a réussi à se tailler une place de choix au sein du parti, sa participation aux discussions pour le partage des postes ministériels avec le pouvoir jusqu'à la création de son parti ANC. Nous vous proposons l'intégralité de mémorandum.

JEAN-PIERRE FABRE, L'OBSTACLE À L'ALTERNANCE PACIFIQUE

Le présent mémorandum veut faire toute la lumière sur un processus aux responsabilités partagées, que les actuels dirigeants de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ont refusé d'assumer. S'ils l'avaient fait en gentlemen, pour des motifs relatifs à l'intérêt national, on n'en serait pas là aujourd'hui. Mais ils ont agi par opportunisme, en s'appuyant sur des mensonges, en sacrifiant l'honneur de l'UFC, de son Président national et de tous ceux qui lui sont restés fidèles.

L'UFC s'en voudrait de ne pas révéler la nature profonde de l'ANC et de ses responsables.

Le silence face au rendez-vous crucial du prochain scrutin présidentiel, serait un crime contre le peuple qui a besoin de savoir, d'être éclairé sur le choix utile à son intérêt. C'est la raison d'être de toutes les révélations de ce mémorandum, qui seront suivies d'autres.

En effet, l'heure de vérité qui, tous les cinq ans ramène les Togolais à leur conscience dans le secret de l'isolement

pour le choix du Président de la République s'approche. Le 15 avril prochain, ils devront se prononcer sur les candidats acceptés par la Cour Constitutionnelle.

D'ores et déjà les candidats vendent et vantent leur programme. Lors d'une émission Afrique Presse sur TV5, un des journalistes s'est inquiété de l'absence de programme notoire chez le candidat FABRE de l'ANC qui en fait n'a que son égo à vanter et à vendre au prix le plus fort. L'Union des Forces de Changement en a fait les frais. N'eurent été la vigilance et la détermination de son Président national, ce parti aurait disparu de la scène politique. Actuellement, il est en pleine refondation et ses premiers meetings ont bien réussi. Ce qui a contraint JPF à recourir aux moyens, dont il est familier, en envoyant des jeunes gens rétribués à deux mille (2000) F cfa à Kodjindji pour agresser physiquement les militants de l'UFC et leurs responsables. Les forces de sécurité ont veillé au grain, les militants de l'UFC ont fait preuve de la discipline que leur Président a toujours attendue d'eux. Et le pire a été évité.

La discipline pour M. Fabre est un mot qui n'a aucune valeur, le respect des autres non plus. Ce qui compte pour lui, c'est de travailler à gagner la confiance des autres pour les sacrifier ensuite sur l'autel de ses ambitions.

Un exemple édifiant est celui de son aventure avec MM. YAMGNANE et BOKO dans le cadre du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC). M. YAMGNANE en tant qu'ancien Ministre de François MITTERRAND et M. BOKO, en tant qu'ancien Ministre de l'Intérieur du Togo, chargé d'organiser des élections et de négocier avec les partenaires techniques et financiers savent quelle place l'Union Européenne occupe dans la vie des Français, des Européens et des relations internationales. Ils ont fait équipe avec M. Fabre pour l'entendre finalement dire en 2010 : « L'Union Européenne, on s'en fout ».

Mais plus que tout, le parcours de l'homme à l'UFC, qui lui a offert la chance de l'expérience politique dont il se prévalait aujourd'hui est révélateur de la personnalité de Jean Pierre FABRE et de l'addition qui risque d'être amère pour les Togolais si, au soir du 15 avril 2015, il sortait vainqueur de l'élection présiden-

tielle. Ce qui serait une décadence en profondeur pour le Togo. Le Président national de l'UFC, M. Gilchrist OLYMPIO, ses collaborateurs du Bureau national et les militants portent encore les plaies du parcours de JPF au sein de l'UFC comme de grandes douleurs muettes.

I LES RAISONS INTERNES AYANT RETARDE L'ALTERNANCE POLITIQUE PACIFIQUE AU TOGO

Il est indéniable que JPF et l'ANC ont conduit la lutte pour l'alternance pacifique dans une impasse politique, fragilisant ainsi, la dynamique entamée depuis 1992 par l'UFC en vue de la démocratisation pacifique au Togo sur le modèle de l'Afrique du Sud. Pour permettre aux togolais de comprendre comment on en est arrivé à cette situation, la vérité des faits doit être rétablie au-delà de la conjoncture politique actuelle.

L'ANC, on le sait est un parti politique issu de l'UFC. Tous ses membres ont tous été des militants de l'UFC. Qu'est-ce qui a donc justifié cette scission, organisée dans la violence verbale et physique, à travers une campagne de diabolisation, d'insultes et d'incitation à la vindicte ? Ces motivations étaient-elles d'ordre idéologique, politique ou personnel ?

Les raisons de l'affaiblissement actuel de la marche héroïque du peuple togolais vers l'alternance politique pacifique après près d'un demi-siècle de lutte doivent être portées à la connaissance du peuple togolais et aux élec-

teurs, compte tenu du contexte électoral actuel.

I.1 Philosophie et ligne politique invariables de l'UFC depuis sa fondation

L'UFC dès sa fondation le 2 février 1992, s'est engagée dans la conquête du pouvoir d'état par des moyens politiques, c'est-à-dire par la voie du dialogue, du compromis, de la négociation et de la concertation avec le régime en place, mais avec exigence et sans concession. Cette ligne politique est clairement affirmée dans le projet de société et abondamment exprimée par le président du parti devant toutes les audiences togolaises et internationales. C'est du reste, ce souci d'un règlement politique pacifique qui a amené l'UFC à s'engager dans plusieurs dialogues multipartites ou bilatéraux avec le RPT.

JPF a occupé à partir de février 1994 le poste de secrétaire général en intérim d'Elliott OHIN qui a dû s'exiler. A ce poste, il a été membre de toutes les délégations de l'UFC au cours des négociations politiques multipartites ou bilatérales avec le RPT.

C'est cette volonté d'arriver à une alternance politique pacifique et négociée facilitant le vivre-ensemble qui a incité l'UFC à accepter d'entrer en négociation avec le RPT au lendemain du scrutin présidentiel de 1998 que le Président Gnassingbé Eyadema a perdu. L'accord-cadre signé à Lomé en juillet 1999, fut un compromis politique, qui devait favoriser une transition politique pacifique et constituer pour le Chef de l'Etat togolais
Suite à la p 6

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT



8201



FEDERER POUR BATIR
www.otr.ig

Le vrai visage de Jean Pierre Fabre enfin démasqué

L'UFC publie un mémorandum qui avilit l'homme

Suite de la p 5

lais, s'il quittait son poste, une garantie d'amnistie. La volonté de se maintenir coûte que coûte au pouvoir a conduit le Président Gnassingbé Eyadéma à renier les engagements personnels qu'il avait pris dans le cadre de cet accord, tout autant que la caution qui lui a été publiquement apportée par le Président français Jacques Chirac à Lomé même. Ce reniement a conduit le Togo dans une impasse politique, car le pays a été soumis dès lors à des sanctions économiques de la part de l'UE et de toutes les grandes puissances mondiales pour déficit démocratique et non respect des principes de l'état de droit.

Cette ligne politique a été assumée par tous les cadres de l'UFC et Jean-Pierre Fabre qui assurait l'intérim du secrétaire général du parti y a pleinement adhéré. En charge de l'administration et de la mise en œuvre des résolutions du Congrès et des institutions du parti, il a eu pour rôle de s'assurer de la formation des militants et de l'application de la ligne politique du parti. Du reste, tous les rapports établis par le secrétaire général mentionnent les démarches accomplies par le parti pour réaliser l'avènement de la démocratie et une alternance politique pacifique en utilisant les moyens du dialogue et de la prévention des conflits.

I.2 Historique et déroulement des multiples négociations ayant abouti à l'accord historique UFC-RPT-UNIR

Arbitrairement exclu de la compétition électorale en juin 2003, le Président National de l'UFC prendra alors son bâton de pèlerin pour plaider la cause du Togo devant les institutions européennes et onusiennes afin de faire renouer les fils du dialogue rompus au Togo, car les sanctions ont été maintenues au lendemain de ces élections et les populations durement éprouvées par cette situation d'embarco économique et politique. Ainsi, en juillet 2003, devant le Parlement européen, le président de l'UFC plaide pour une solution pacifique de la longue crise politique que traverse le Togo par l'organisation d'un dialogue politique efficace au terme duquel une transition politique serait organisée et des garanties offertes au président Eyadéma. Ces propositions vont alors aboutir à des consultations entre le gouvernement togolais et l'Union Européenne dans le cadre de l'article 96 de l'accord de Cotonou. Au terme de ces consultations, le Togo prendra 22 engagements en vue de réduire le déficit de démocratie et d'instaurer un véritable état de droit.

C'est également en août 2005 qu'ont débuté les négociations entre l'UFC et le RPT sous la houlette de la communauté Sant'Egidio près de Rome, avec la participation active de tout le staff de l'UFC, dont en particulier JPF, Patrick Lawson, Georges Lawson, et Eric Armerding. Ces négociations ont connu plusieurs rencontres préparatoires, notamment le 28 juillet 2004, le 21 juillet 2005, le 10 novembre 2005 (voir les pièces à conviction en annexe). C'est dans ce contexte que le Président

Gnassingbé Eyadéma meurt. En pleine crise politique, les partis politiques sont en quête d'un modus vivendi pour renouer les fils du dialogue et aboutir à un consensus sur le cadre électoral et toutes les réformes institutionnelles et constitutionnelles nécessaires en vue de l'organisation des futurs scrutins au Togo.

Outre ces discussions bilatérales UFC-RPT sous la houlette de la communauté de Sant'Egidio, des rencontres bilatérales directes ont eu lieu entre les deux partis. Ainsi, le 6 juin 2006 a eu lieu au domicile parisien du président de l'UFC une rencontre bilatérale directe dont Jeune Afrique a rendu compte dans son édition du 17 juillet 2006. Du côté de l'UFC, les chefs de délégation ont été Patrick Lawson et Eric Armerding. Quelques semaines plus tard, une nouvelle rencontre est organisée à Accra à laquelle a participé JPF (voir en annexe la pièce à conviction de l'article cité de Jeune Afrique).

Au terme de ces dernières discussions, un accord de partage de pouvoir a été conclu entre les deux principaux partis togolais, préfigurant déjà l'accord historique UFC - RPT, et selon lequel le poste de premier ministre revenait pour la première fois dans l'histoire du Togo à l'UFC en la personne de Patrick Lawson.

Outre ces discussions à Paris et à Accra, des rencontres bilatérales ont eu lieu à Lomé et ont donné lieu à des relevés de conclusions et des échanges de correspondance, comme la lettre très instructive du Président National de l'UFC au Président du Togo en date du 27 novembre 2007, qui jouit encore d'une actualité brûlante (voir en annexe). C'est aussi le cas du rapport rédigé par Patrick Lawson sur la rencontre du 22 novembre 2007 entre l'UFC et le RPT, révélant les ambitions ministérielles aux lendemains des élections législatives du 14 octobre 2007 de plusieurs dirigeants actuels de l'ANC qui font partie aujourd'hui des plus virulents détracteurs de la participation de l'UFC ou de l'opposition togolaise au gouvernement togolais (voir en annexe). L'objet principal de ces négociations est de résoudre des préoccupations partagées en vue d'un apaisement politique au Togo. Ces négociations visaient la mise en place d'un accord politique bilatéral permettant la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles et in fine à l'avancée démocratique du Togo.

Incontestablement, la chronologie et l'accumulation de ces faits prouvent que l'accord historique UFC-RPT est l'aboutissement d'un long processus de négociations, auxquelles ont activement pris part tous les cadres de l'UFC devenus aujourd'hui membres de l'ANC. Ces derniers devenus détracteurs de cet accord historique du 26 mai 2010, présentent toutes ces démarches politiques comme une démarche personnelle du Président de l'UFC, notwithstanding le fait que selon les statuts de l'UFC, une seule personne ne peut

prendre une telle initiative qui engage la vie de tout le parti, voire de la nation. L'intoxication du peuple togolais sur cette base calomnieuse, sous la responsabilité ouvertement assumée des leaders de l'ANC, relève incontestablement du reniement d'engagements moraux et juridiques dûment consignés par écrit, du parjure, de la trahison, du coup d'état, de l'ingratitude et du parricide. Il s'agit indéniablement d'ambitions personnelles au moyen de la manipulation et du mensonge, d'usage abusif et immoral des moyens modernes de communication, de la fausse rumeur et de la désinformation, de la confusion entre l'opinion et la vérité, la sincérité et la vérité, la fausseté et la vérité.

C'est toutefois l'ironie du sort de constater que le coup bas orchestré contre le Président National de l'UFC sous la forme d'une rumeur qui n'a pourtant jamais été fondée de perception par ce dernier de l'argent du RPT pour le prix de la trahison de la lutte du peuple togolais, se retourne aujourd'hui contre ses propres instigateurs. En effet, en reconnaissant publiquement avoir reçu de la part du pouvoir RPT/UNIR, la somme de 240 millions de FCFA, le double selon des rumeurs, dans tous les cas sans commune mesure avec les indemnités de dédommagement de 27 millions de FCFA imposées au gouvernement togolais par un jugement de la cour de justice de la CEDEAO, et en ayant caché cela depuis le dialogue de juillet 2013 entre le gouvernement, le Collectif Sauvons le Togo (CST) et l'Arc-en-ciel, dont le communiqué final a mentionné sans détail «le règlement définitif de la question des 9 députés ANC». Les plus hauts dirigeants concernés de l'ANC entretiennent eux-mêmes auprès des militants de leur parti et des électeurs togolais les soupçons d'achat de conscience et de trahison de la lutte du peuple togolais pour l'alternance politique.

Quelque soient les soupçons et les anathèmes jetés par le passé ou aujourd'hui par les uns sur les autres, l'UFC estime que la réconciliation de la grande famille politique de l'opposition togolaise, que le Président National de l'UFC a appelée de ses vœux dans son message du Nouvel an 2014, est indispensable. Elle est l'un des préalables, à côté de l'alternance politique pacifique négociée comme en Afrique du Sud, à la réconciliation nationale durable comme en Afrique du Sud. « La paix des braves Togolais » du 26 mai 2010, veut y contribuer, mais une telle réconciliation doit se construire sur les fondations de la vérité et sur la dissipation des ténèbres, de fausses rumeurs, des soupçons et des malentendus par la lumière de la vérité.

II- LE PEUPLE TOGOLAIS PRO-CHAINE VICTIME ?

JPF et ses amis de l'ANC ont trahi une grande confiance, un grand combat au détriment du peuple Togolais.

La confiance, c'est d'abord celle du Président National, qui n'a pas écouté les militants de base, car il n'a pas consi-

déré leurs mises en garde sur le fossyeur de l'alternance démocratique pacifique ; le combat, c'est celui de l'alternance politique pacifique.

II.1 JPF ou le fossyeur de l'alternance démocratique au Togo

En 2002, dans une lettre intitulée « Comment et pourquoi l'opposition a trahi le peuple togolais » adressée à Monsieur Gilchrist OLYMPIO, Président National de l'UFC, Monsieur Mensah Ferdinand AYITE (actuel directeur de publication du journal « L'Alternative ») et ses camarades de la jeunesse de l'UFC parlaient de ses fidèles collaborateurs d'alors en ces termes :

« Monsieur le président, le 21 juin 1998, le peuple togolais vous a investi d'une mission, celle de libérer notre pays de la dictature d'Eyadéma. Nos populations, en votant massivement pour votre personne, ne l'ont fait ni pour votre teint, ni pour votre beauté, encore moins pour votre argent. Si le peuple l'a fait, c'est que vous incarnez plus de 30 ans de lutte contre la dictature. Si le choix s'est porté sur vous, c'est que de par votre courage, votre honnêteté, votre franchise, votre intégrité et votre conviction, vous incarnez un réel espoir de changement pour le Togo. Ce flambeau que le peuple vous a confié le 21 juin 1998, vous devez l'entretenir afin qu'il ne s'éteigne pas. C'est pourquoi les Togolais en général et les militants de l'UFC en particulier, ne cessent de prier Dieu afin qu'il vous donne beaucoup plus de force. Vous n'avez donc pas le droit d'échouer, au risque d'être condamné par l'histoire. Mais si vous ne faites pas attention, c'est ce qui risque d'arriver.

Monsieur le président, vous ne pouvez réussir cette mission sans avoir revu votre entourage et remis de l'ordre à l'UFC. S'il est vrai que l'UFC a une véritable assise populaire, il n'en demeure pas vrai qu'il est aujourd'hui le parti le moins organisé sur l'échiquier politique togolais. Le comportement de certains de nos responsables n'est pas à la hauteur de l'image que les Togolais ont de l'UFC, et surtout de son président que vous êtes. Aujourd'hui, l'UFC est devenue un parti où règnent la corruption à tous les niveaux, le clientélisme, l'opportunisme, les ambitions démesurées, la haine, les conflits de personnes. A tout ceci, il faut ajouter la gestion obscure, opaque, voire même catastrophique, des ressources matérielles et financières du parti. La discrimination a pris le dessus sur la solidarité et l'esprit de partage; il y a certains responsables qui peuvent utiliser les véhicules du parti comme bon leur semble et d'autres qui sont condamnés à aller à pied, au risque de se faire un jour attaquer dans la rue par nos détracteurs. Les intellectuels ne sont pas toujours les bienvenus ».

Ceux à qui ces jeunes faisaient allusion en 2002 sont les actuels dirigeants de l'ANC dont le Président est Monsieur Jean Pierre Fabre.

II.2 Qui est Jean-Pierre Fabre ?

JPF Président National de l'ANC, candidat à la présidentielle de 2015, est un homme politique dont les antécédents n'augurent rien de rassurant pour l'avenir politique de notre pays.

De père d'origine française et anti-indépendantiste (anti ablodé) et de mère militante engagée du parti unique et membre de l'Union Nationale des Femmes du Togo (UNFT) aile marchante du RPT, Jean Pierre Fabre a été propulsé sur la scène politique togolaise par le biais de l'UFC où il a commencé ses premiers pas politiques. Après avoir été pigiste - stagiaire à la Tribune des Démocrates, il fut remercié par le patron pour mauvaise conduite... Il crée ensuite le journal Le Temps des Démocrates qui n'a fait que trois mois de parution. Gardez-vous de toute analyse comparative, (Tribune des Démocrates - Temps des démocrates, ou Union des Forces de Changement Alliance Nationale pour le Changement) mais ne pouvez pas oublier de tirer une leçon : L'homme s'infiltra dans les projets sérieux pour les torpiller et arracher leur substance pour servir ses ambitions. Démocrates de Tribune des Démocrates deviendra Temps des Démocrates ; Changement de Union des Forces de Changement deviendra Alliance Nationale pour le Changement. C'est le style Fabre.

Les relations de sa mère avec le pouvoir lui ont valu la protection dont il a toujours été l'objet lors des manifestations de l'opposition. Conscient de cette protection, il pouvait jouer au téméraire. Ce qui a fini par irriter Eyadéma qui aurait demandé à la mère de rappeler son fils à l'ordre pour éviter une bavure des « incontrôlés » comme ce fut le cas pour Tavio Amorin.

L'on se souvient également de ce commandant de gendarmerie chargé d'encadrer une manifestation de contestation après la présidentielle de 2010, qui, exaspéré par le comportement arrogant et provocateur du sieur JPF, a fini par lui asséner un coup de matraque dans le dos en disant : « il paraît que toi nous ne devons pas te toucher mais moi je crois qu'il est temps de te donner une bonne correction ». Pendant qu'il se savait protégé, il envoyait les autres subir les exactions de toutes sortes (bastonnades, gaz lacrymogène, emprisonnement, mort, exil etc...)

D'aucuns disent également que les mouvements de chars autour de son domicile n'ont eu pour but que de le protéger contre les incontrôlés. Protection instruite par le Général. C'est cette relation également qui amène un responsable politique à dire que JPF a été nourri au biberon de Lomé II.

II.3 Comment Jean-Pierre Fabre est-il arrivé à l'UFC ?

Jean Pierre Fabre a réussi à s'infiltrer dans la lignée des OLYMPIO en prenant comme épouse une OLYMPIO fille de Bébi OLYMPIO et cousine de Gilchrist OLYMPIO.

Par ces liens, il s'est vu confier la ges-

Le vrai visage de Jean Pierre Fabre enfin démasqué

L'UFC publie un mémorandum qui avilit l'homme

Suite de la p 6

tion des biens de Dina et Sylvanus Olympio, les parents de Gilchrist. Il en a alors profité pour se servir royalement. Militant de base et membre du PDU de Sanvee de Tove, il se rapproche de Patrick Lawson dont il connaissait les liens avec Gilchrist. C'est ainsi que ce dernier réussit à convaincre Gilchrist de le nommer attaché de presse de l'UFC en 1994.

Après l'attentat de Soudou, guéri, le Secrétaire Général Elliott OHIN revient au pays où il entreprend la réorganisation du parti. Compte tenu des conditions d'organisation des législatives de 1994, sur instructions du Président National, il organise une campagne active de boycott. Averti par un coup de fil de l'imminence de son interpellation, Elliott prend le chemin de l'exil au Bénin. Quelques instants plus tard le domicile de sa mère a été encerclé par les forces de sécurité.

A Cotonou, il recevait au moins trois fois par mois JPF à qui son ami Patrick Lawson a confié provisoirement la gestion du secrétariat général. Après l'assassinat d'un officier togolais en exil au Ghana, le HCR le persuade de quitter le Bénin où sa sécurité n'était plus assurée. C'est ainsi donc qu'il fut exilé vers les Etats Unis.

L'on apprendra plus tard que le départ d'OHIN en exil a été une grosse machination pour faire partir ce dernier et laisser la main libre au tandem Patrick Lawson/Jean-Pierre Fabre.

Il faut avouer aussi que les débuts à

l'UFC de JPF ont été facilités par une jeunesse et une section dames très décidées à réorganiser et à restructurer le parti sur toute l'étendue du territoire. Une telle démarche s'avérait indispensable après l'assassinat du Dr ATIDEPE Marc et de ses camarades le 05 mai 1992 à Soudou, et compte tenu de l'absence des responsables du parti contraints à l'exil, et du refus de la candidature de Gilchrist OLYMPIO à l'élection présidentielle de 1993.

Tout le temps que le doyen Bob Akitani est resté valide, la discipline et le respect de la hiérarchie ont été de mise.

Après son retrait, JPF a vite fait de neutraliser Patrick Lawson devenu 1^{er} vice-président. Le goût immodéré de ce dernier pour l'argent fut son talon d'Achille et l'a très vite rendu vulnérable vis-à-vis de Fabre. Conscient de cette faiblesse, il a su l'utiliser pour former un tandem qui neutralisa les autres vice-présidents, Amah Gnassingbé, BrimDiabacté et Emmanuel Kakou pour lesquels il n'avait aucune considération. Il devint ainsi le véritable patron du parti.

II.4 Le Personnage

Au départ, Jean Pierre Fabre donnait l'impression d'un militant responsable et attaché aux valeurs et au respect de la discipline et des textes réglementaires de l'UFC. Très actif et dynamique, il se faisait passer aussi pour un homme vaillant et désintéressé. Si sa témérité peut être tolérée, son arro-

gance, son égoïsme, son orgueil et son mépris à l'égard des autres personnalités du parti et de leurs opinions doivent lui être reprochés.

En outre son égo surdimensionné explique son manque de considération et de courtoisie envers les leaders des autres partis.

Contrairement à son maître le Président National de l'UFC, Jean Pierre Fabre n'est absolument pas rassembleur. Les critiques et les opinions contraires à ses points de vue l'irritent et transforment son interlocuteur en adversaire, voire en ennemi.

A l'UFC, tous les jeunes qui faisaient des propositions contraires à sa vision des faits politiques devaient être systématiquement écartés et remplacés dans les structures décisionnelles et dans les fédérations par de nouveaux venus acquis à sa cause et qui ne le connaissaient pas assez.

Certains observateurs disent de lui, que ses capacités intellectuelles et psychologiques sont plus proches de celles d'un dictateur que de celles d'un démocrate et qu'il serait dommage pour le peuple togolais de quitter une dictature pour une autre.

Aujourd'hui, on découvre que JPF est venu à l'UFC avec un agenda caché et/ou en service commandé : profiter de l'aura de Gilchrist et prendre petit à petit possession de l'UFC.

Les relations de sa mère avec le pouvoir RPT et son père colon font dire à

certaines qu'il a été un infiltré de première heure de la dictature.

Il aime jouer le moi « avant tout » et réussit à diviser toutes les forces de l'opposition démocratique qui se sont constituées depuis le 05 octobre 1990. D'aucuns disent que l'homme, tapi dans l'ombre à l'époque, a été en mission et a subtilement réussi à intégrer le cercle fermé de confiance et de prise de décision politique autour de M. Gilchrist OLYMPIO, auprès de qui il jouait le bon apôtre pour bénéficier de son aura, de ses relations, de sa sagesse et des avantages financiers.

II.5 Les ambitions de l'homme

JPF a réussi à se mettre peu à peu au-devant de la scène politique nationale et internationale grâce à l'UFC et à son Président National, dans le cadre des dialogues et négociations après la présidentielle de 1998.

Ayant ainsi pris la grosse tête, il a tenté en 2003 et en 2005, de convaincre le Président National de présenter sa candidature en lieu et place de celle du doyen Bob AKITANI. JPF n'a jamais digéré le fait que le Président National lui ait préféré le doyen. Il a même envoyé une délégation de la section Dames chez le Président National à AC-CRA pour lui signifier que lui FABRE était le plus populaire des membres du Bureau National. Le Président National a calmé les femmes et a fait comprendre à Fabre qu'étant jeune il pouvait attendre son heure.

C'est à ce moment que l'idée d'écarter son mentor est venue à l'esprit de JPF.

Pour y parvenir, il a savamment mis en œuvre un plan comme suit :

1. intégration au parti UFC de ses amis (venus du PDU ou de la CDPA tels que : Georges Lawson, Doe-Bruce Adama, Eric DUPUY, Jean EKLOU, ...) à qui il fait délivrer des cartes de membres anti datées. Certains jusqu'à aujourd'hui n'en ont jamais disposé.
2. positionnement sur les listes UFC de ses amis nouvellement arrivés au détriment des vrais militants moyens - nant pots de vin lors des élections législatives de 2007 ;
3. tentative malheureuse de révision des Statuts dans lesquels JPF transférerait les prérogatives du Président National au Secrétaire Général qu'il était ;
4. mise en place d'un Bureau National pléthorique de 78 membres, dont 60 sont acquis à sa cause; La vigilance de certains cadres du parti a fait échouer lamentablement ce projet machiavélique de JPF et compagnie.

II.6 Présidentielle de 2010 et tentative de prise de contrôle de l'UFC

A suivre dans le prochain numéro



LANCEMENT DE LA PHASE EXPORT DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO (Lomé, le 23 mars 2015)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées ;
- les banques

du lancement par la SEGUCE Togo le 27 mars 2015

du TRAFIC EXPORT

du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo au Port Autonome de Lomé.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

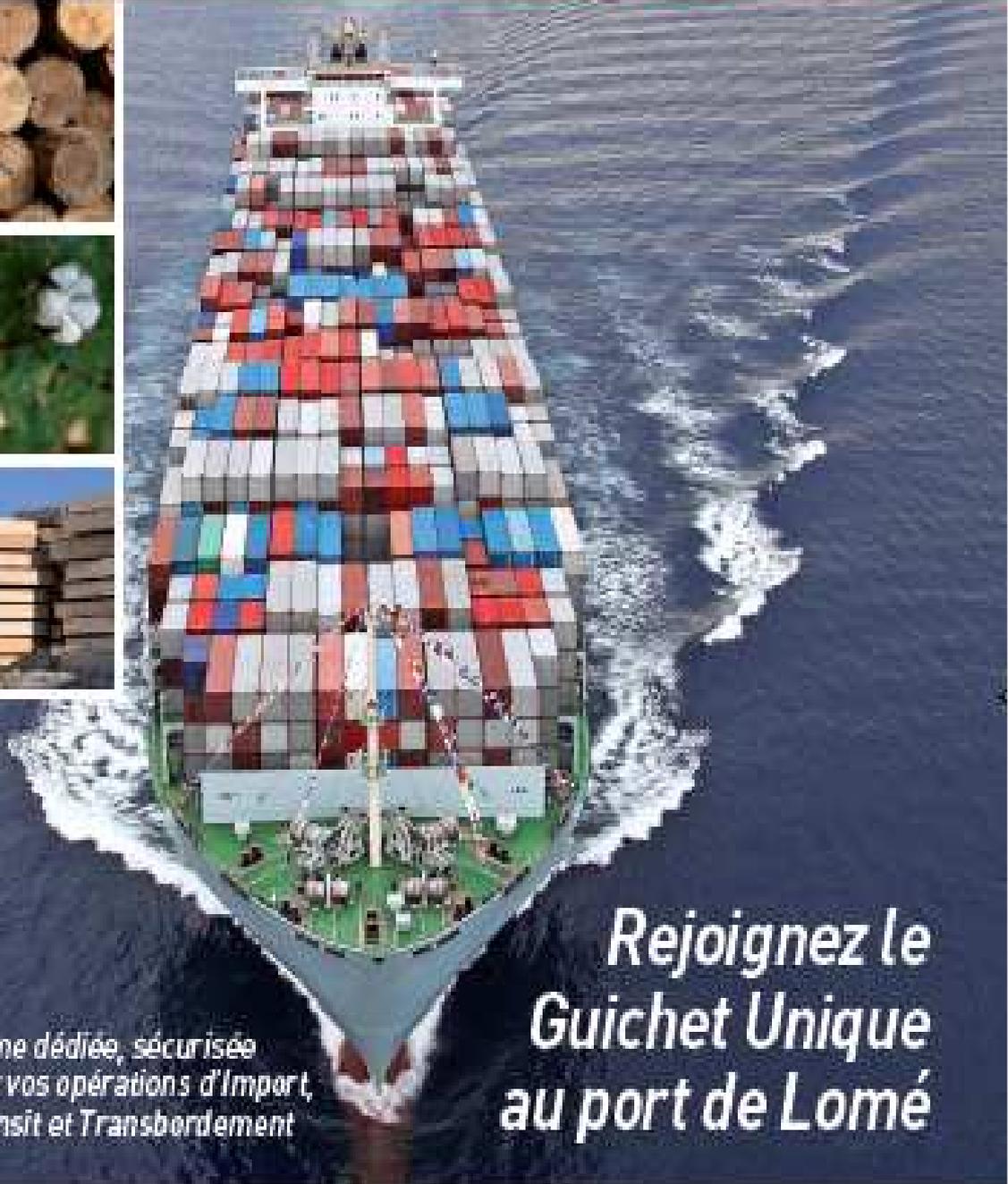
- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au :

www.segucetogo.tg

MONTÉE EN CHARGE DU GUICHET UNIQUE TRAFIC EXPORT À PARTIR D'AVRIL 2015



*Votre plateforme dédiée, sécurisée
pour simplifier vos opérations d'Import,
Export, de Transit et Transbordement*

*Rejoignez le
Guichet Unique
au port de Lomé*

Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg



SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOMÉ - TOGO

**SEGUCE
TOGO**



Service Clientèle du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo